



## **Le Médiateur national du crédit en Centre Val-de-Loire le 13 septembre 2024**

Frédéric VISNOVSKY a participé à deux réunions en région Centre Val-de-Loire avec Pierre PELOUZET, médiateur des entreprises, et Nicolas MOHR, directeur général de la médiation des entreprises.

Lors de ces réunions, après une présentation de la situation des entreprises et des incertitudes qui augmentent, les médiateurs ont présenté la mission confiée à la médiation des entreprises et à la médiation du crédit afin de mieux faire connaître les dispositifs existants de détection précoce et de soutien aux entreprises en difficulté autour de la [boîte à outils du dirigeant](#).

Le matin, à Tours, la réunion s'est tenue à la Préfecture sous la présidence de Patrice LATRON, préfet d'Indre-et-Loire. Ils étaient accompagnés de Christian DELHOMME, directeur régional de la Banque de France et de Céline BURGERES, directrice départementale de la Banque de France d'Indre-et-Loire.

Les interventions des deux médiateurs ont été complétées par celle du directeur départemental des finances publiques et du président du tribunal de commerce. L'ensemble des acteurs de l'accompagnement ont mis en avant les principes de gratuité, confidentialité et bienveillance qui sont les caractéristiques des dispositifs de soutien.

Les deux médiateurs ont échangé le midi avec Maurice BARATE, préfet du Cher, pour faire un point sur les enjeux du département, avant de tenir un point avec la presse régionale pour présenter leur mission.

L'après-midi, à Bourges, la réunion s'est tenue à la CCI du Cher. Ils étaient accompagnés de Christian DELHOMME et de Maryse DAIN, directrice départementale de la Banque de France du Cher.

Après une introduction par Thierry CARDOUAT, sous-préfet de Vierzon, la présentation des médiateurs a été complétée par des interventions de plusieurs acteurs de l'accompagnement des entreprises en difficulté : la DDFIP, comme point d'entrée unique mis en place depuis Covid, le Tribunal de commerce, la CCI, le CRP et le Conseil Régional.

Les échanges à Tours et à Bourges avec les participants ont permis de mettre en lumière un certain nombre de points d'attention et des observations complémentaires sur les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des dispositifs de soutien peuvent être transmises à l'adresse mail : [prevention@banque-france.fr](mailto:prevention@banque-france.fr)

Retrouvez les interventions :

- [À Tours : La situation des entreprises et les besoins de détection précoce et de soutien aux entreprises en difficulté](#)
- [À Bourges : La situation des entreprises et les besoins de détection précoce et de soutien aux entreprises en difficulté](#)